



Nom composé et nom simple pour transmission d'un nom

Par **poutchy**, le **02/11/2009** à **23:16**

Bonjour,

Nous allons, mon copain et moi, avoir un bébé. Nous voulions lui donner nos deux noms mais j'ai un nom composé indivisible.

Est-ce quand même possible ?

J'ai lu qu'il était nécessaire qu'il n'y ai que deux vocables dans le nom ou qu'il fallait choisir un des deux noms du nom composé, ce n'est pas possible. Apparemment il y a une exception, comment vérifier ?

Merci